

Semaine du compostage : Caen la mer s'engage

Sur le territoire de la Communauté urbaine, les bio-déchets représentent un tiers du poids de notre poubelle noire, soit 73 kg par habitant et par an ! Grâce au compostage, ces déchets peuvent être valorisés.

Depuis février 2019, Caen la mer expérimente la collecte séparative des bio-déchets de plusieurs manières :

- Une **collecte en porte à porte à vélo**, réalisée par la SCOP Toutenvélo, pour 190 foyers et 10 restaurateurs à Caen : Les bio-déchets sont valorisés sur une plateforme de compostage située sur la presqu'île de Caen.
- Des **composteurs de quartiers** : 90 foyers répartis sur 3 sites à Caen et Hérouville-Saint-Clair.

En ce moment se déroulent le **transfert et la valorisation du compost** : lorsque le bac d'apport est plein, le contenu est transféré dans un autre bac pour être mis en maturation. Cette opération a lieu environ tous les 5 mois. Le compost déjà en maturation peut alors être utilisé. Ce sont près de 200 kg de compost par site qui vont pouvoir être redistribués aux participants. Par exemple, à Hérouville Saint-Clair, le compost sera réutilisé au sein des jardins partagés.

L'**expérimentation**, initialement prévue jusqu'en février 2021, est **prolongée de 2 ans** avec la mise en place d'une troisième collecte des bio-déchets, en apport volontaire dans 2 points de collecte situés à Caen, Fossés St Julien et Cours Koenig. 80 foyers participent à ce dernier volet expérimental. La collecte est effectuée par la SCOP Toutenvélo qui achemine les bio-déchets vers la plateforme de compostage sur la presqu'île de Caen.

Parallèlement, la ville de Caen a signé une convention avec Caen la mer et le SYVEDAC pour développer le **compostage de quartier**. Celui-ci s'adresse aux habitants n'ayant aucune solution de compostage : pas de possibilité de composter chez soi en pavillon ou en pied d'immeuble (pas d'espaces verts disponibles sur l'espace privé de l'immeuble).

Le compostage permet de réduire considérablement notre production de déchets. En moyenne, il diminue d'un tiers la poubelle grise d'ordures ménagères.

Pour tout savoir sur le compostage, rdv sur <https://caenlamer.fr/composter-cest-facile>

CHIFFRES CLES DU COMPOSTAGE A CAEN LA MER :

- **32.37 %** des logements individuels équipés de composteurs.
- **42 sites de compostage** partagé sur espace privé (compostage « en pied d'immeuble »).
- **2 points d'apport volontaire** desservant environ 80 foyers.
- **15 immeubles** (190 foyers) bénéficiant d'une collecte des bio-déchets en porte à porte.
- **6 sites de compostage** partagé sur l'espace public.
- Près de **2 760 foyers** concernés par le compostage partagé, avec un taux de participation estimé à 21 % (594 foyers participants).
- **82 référents** de sites de compostage partagé, (personnes référentes pour le site...).
- **10 sites de compostage** auprès d'établissements de restauration.

Contact presse :

Daniela Terzi

Responsable communication de Caen la mer

02 31 25 45 94 - 07 84 51 03 97 - courriel : d.terzi@caenlamer.fr